



Règles de Comportement pour les propriétaires, les locataires et les invités

Les résidents et les invités de Stanza Mare sont tenus de respecter les lois de la République dominicaine ainsi que le code de conduite de la résidence. Les occupants, qu'ils soient propriétaires ou locataires, sont responsables de leur conduite. Adoptez en toutes circonstances les bonnes manières et soyez respectueux de vos voisins. Veuillez noter que l'administration se réserve le droit de s'assurer de la bonne réputation et de la moralité des locataires.

1. **La consommation de drogues récréatives est illégale en République dominicaine** et est donc interdite au sein de Stanza Mare. Bien que les cigarettes, les cigares et les cigarettes électroniques soient légaux, veillez à ce que la fumée et les vapeurs ne gênent pas les autres clients et locataires. Veillez à ne pas fumer à proximité des appartements d'autrui ni à un endroit où votre fumée pourrait gêner la vie quotidienne des autres. Les fumeurs de cannabis doivent le faire à l'extérieur de la résidence.
1. **Ne jouez pas de musique forte** qui perturbe la paix de votre voisin.
2. **Les heures de tranquillité sont maintenues de 23 h à 8 h.** Pendant ces heures, évitez de faire du bruit fort ou dérangent, y compris de la musique, des conversations bruyantes, des équipements électriques, des équipements mécaniques, des outils à main ou toute autre perturbation qui pourrait interférer avec les droits et le confort des autres résidents.
3. **Le délai pour laisser ses effets personnels sur une chaise longue de plage ou de piscine est de 30 minutes.** Passé ce délai, l'agent de sécurité récupérera les objets et les déposera au poste de surveillance de la plage ou près du restaurant de la piscine.
4. **Les animaux domestiques** ne sont pas admis autour de la piscine, au restaurant ni directement sur les transats de plage. Couvrez votre transat d'une serviette si votre animal est assis à vos côtés.
5. **Ne suspendez pas de serviettes ou de linge sur le balcon.** Utilisez des étendoirs dont la hauteur ne dépasse pas celle des murs du balcon.
6. **L'espace commun près de la piscine** est disponible pour des activités sportives de groupe ou sociales, mais un créneau horaire doit être réservé au bureau.
7. **Les visiteurs doivent entrer par le portail principal.** Veuillez fournir le(s) nom(s) et l'heure de la visite prévue au bureau d'accueil ou aux gardiens du portail principal.
8. Les barbecues au charbon de bois sont interdits. Les barbecues au propane sont autorisés.
9. Étant donné que nous sommes sur un système septique et dans un climat tropical :
 1. Jetez les déchets quotidiennement.
 2. Ne versez pas d'huile ou de graisse dans les égouts.
 3. Évitez de jeter du papier toilette et d'autres produits sanitaires dans les toilettes.
10. **Les véhicules doivent se garer à l'intérieur des lignes de stationnement peintes,** réservées aux véhicules individuels. Le stationnement en double file est interdit. Utilisez l'emplacement réservé à votre propre logement, sauf si vous avez convenu avec le propriétaire d'un autre logement d'emprunter le sien.